



CHARTRE ETHIQUE

Du Centre Hospitalier de JANZE et
de la Résidence la Colline

Edition novembre 2014



Charte éthique du Centre hospitalier de Janzé et de la résidence la Colline

le 14/11/2014



Madame, Monsieur,

Cette charte éthique est le fruit d'une réflexion qui est menée depuis plusieurs années. Elle a été élaborée grâce au travail et aux conclusions d'un groupe pluridisciplinaire (Mme Baranger (ASH), Mme Beaudouin (AS), Mme Bontems (ASH), Mme Denis (Animatrice), Mme Eon (CS), Mme Guenneau (AS), Mme Guerin (Diététicienne), Mme Guyon (CS), Mme Karquel (Assistante sociale), Mme Laurent (IDE), Mme Le Huerou (Psychologue), Mme Le Roux (IDE), Mme Leroux (Qualificienne), M Lize (RH), Mme Thomas (Lingerie), M Tison (CSS), Mme Vignon (Animatrice))

L'objectif de ce groupe était de produire une charte reflétant les valeurs partagées et attendues de tout personnel de l'établissement. Le document que vous recevez est donc un document consensuel, représentatif de l'éthique sur le Centre- Hospitalier.

Cette charte éthique matérialise le fondement de notre comportement et de notre pratique quotidienne, quelque-soit notre fonction ou notre position professionnelle.

Elle a été conçue à partir des éléments suivants, et en est une synthèse:

- mots clés ressortis de l'analyse des questionnaires auprès des agents en 2013
- Chartes et livret de bientraitance existants sur le CH de Janzé et dans d'autres établissements
- Projet social du CH de Janzé.

Le document lui-même est décomposé en deux parties :

- Une partie (prévue pour l'affichage dans les locaux de l'établissement et visible par tous) matérialise notre mission et notre engagement dans nos principes fédérateurs auprès des personnes accueillies et des personnels.

Cet engagement se décline en 5 thématiques :

- 1) respect des règles générales d'intimité, de confidentialité et de courtoisie
- 2) respect de l'autre comme un individu à part entière
- 3) information et communication
- 4) esprit d'équipe, partage, reconnaissance
- 5) qualité de la vie sociale

- Une autre partie, plus détaillée, reprend sous forme d'exemples les 5 thématiques citées ci-dessus.

Cette charte est accompagnée d'un feuillet à retourner signé pour le 20 janvier 2015 au service des Ressources Humaines. Sa mise en œuvre sera facilitée par des réunions d'échange qui auront lieu les 5 et 12 janvier 2015 à 14h30 dans la salle d'animation.

Je vous remercie de votre implication et de votre engagement.

La Directrice
Martine JOUZEL

Nom :

Prénom :

Fonction :

Déclare adhérer aux principes de la charte éthique.

Date :

Signature :

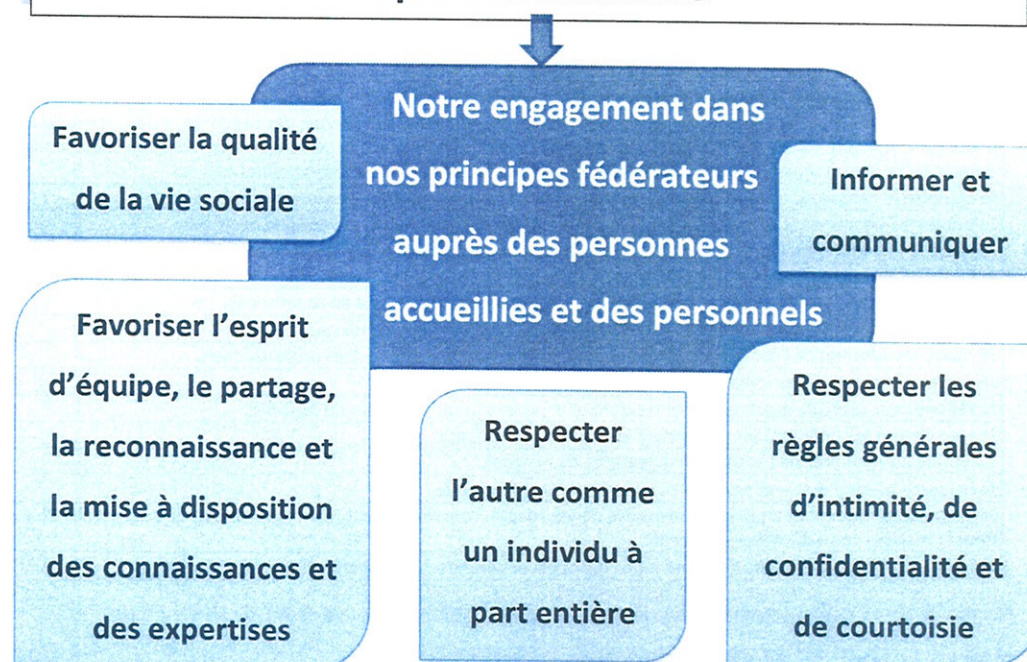
Retour du coupon complété à l'accueil ou au bureau des Ressources Humaines pour le 20 janvier 2015

Charte éthique

du Centre hospitalier de Janzé et de la résidence la Colline



Accueillir, accompagner, soigner les personnes dans un environnement sécurisant en agissant avec humanisme et professionnalisme



Notre engagement dans nos principes fédérateurs

Notre mission : accueillir, accompagner, soigner les personnes dans un environnement sécurisant avec humanisme et professionnalisme

I- Respecter les règles générales d'intimité, de confidentialité et de courtoisie

Je reste discret sur mes sujets de discussions (personnels et professionnels) entre collègues à proximité des personnes accueillies.
Je vouvoie les personnes et je les appelle par leur nom de famille.
Je frappe et j'attends avant d'entrer dans la chambre ou logement de la personne.
Je n'allume pas une lumière éblouissante la nuit en entrant dans la chambre.
Je veille à ne pas faire de bruit.
Je suis courtois et respectueux en toute circonstance envers les personnes accueillies et les autres professionnels.
Je respecte l'intimité de la personne en toute circonstance.
J'adopte une posture de proximité à travers des gestes doux, un ton adapté, le sourire et une attitude posée.
Je réponds aux sollicitations dans les meilleurs délais.
Je n'infantilise pas les personnes.
Je respecte le secret professionnel.
Je respecte le devoir de réserve.
J'accompagne l'expression en suivant les règles de confidentialité et de discrétion sur la nature des échanges.
Je respecte les règles de politesse.

II- Respecter l'autre comme un individu à part entière

Je m'assure de l'adhésion aux soins du résident et du patient, aucun soin ne sera fait sous la contrainte.
Je respecte les habitudes de vie du résident et du patient. J'individualise les soins et l'accompagnement.
J'explique au résident et patient l'accompagnement, les soins avant et pendant leur réalisation.
Je prends en compte des douleurs et de la souffrance, tant sur le plan psychologique, que sur le plan médical, agir en conséquence.
Je n'hésite pas à reporter les soins si besoin.
J'optimise l'intimité et l'intégrité physique et psychique : j'accompagne l'autonomie des résidents et des patients en privilégiant le « faire faire » plutôt que le « faire à la place de » ceci toujours en lien avec les capacités de la personne dans le cadre de son projet d'accompagnement personnalisé ou de son projet thérapeutique.
Je respecte le confort, la tranquillité, les goûts, les choix vestimentaires des résidents et des patients.
Je préviens l'incontinence en accompagnant la personne aux toilettes aussi souvent que nécessaire.
Je laisse le patient, le résident circuler librement, lorsque cela est possible. Je n'entrave pas sa liberté et je n'ai recours aux contentions qu'en respectant le protocole.
J'intègre le patient, le résident, aux discussions le concernant lorsque je suis en sa présence.
J'adapte mes propos et mes actions à l'état du patient, du résident (âge, handicap...).
Je relaye les informations concernant les patients et résidents auprès des autres professionnels.
Je respecte les choix et les refus du patient, du résident.
Je réponds aux souhaits exprimés par le résident et le patient jusqu'à la limite du possible.
Je trace toutes les informations concernant le patient et le résident.
J'identifie les membres de l'entourage du patient, du résident.
Je respecte la vie affective et sexuelle dans les règles de bienséance.
Je propose au résident et au malade un espace de vie adapté, convivial et propre et je veille à ce que cet espace de vie pour le résident reste décoré et à son goût.
J'identifie les besoins et désirs jour et nuit des résidents et patients pour apporter des réponses adaptées.

Version de 2014 validée au comité éthique du 18/11 à la CSIRMT du 24/11, au CVS du 3/12 et au CTE du 9/12

III-Favoriser l'esprit d'équipe, de partage, de reconnaissance et de mise à disposition des connaissances et des expertises

Je m'engage à favoriser une bonne ambiance, de la bonne humeur.
Je m'engage à favoriser l'entraide, la solidarité, un esprit d'équipe et de collaboration avec l'ensemble des professionnels.
Je ne porte pas de jugement de valeur sur les personnes.
Je ne porte pas de jugement de valeur sur les soins et tâches reportées.
Je porte un regard positif sur le travail de l'autre.
Je valorise le travail des uns et des autres.
Je ne banalise pas le mal être exprimé par quelqu'un.
Je positive ma pratique professionnelle.
J'accepte d'évaluer mes pratiques professionnelles et les faire évoluer.
Je m'engage dans une démarche de formation continue tout au long de la vie.
J'utilise les ressources mises en place à disposition en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.
Je m'engage à favoriser une bonne ambiance, de la bonne humeur, de l'entraide, un esprit d'équipe et de collaboration avec l'ensemble des professionnels.
Je n'hésite pas à passer le relais et à demander de l'aide si le besoin s'en fait sentir.

IV- Favoriser la qualité de la vie sociale

Je favorise le lien social du résident ou du patient à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.
Je respecte les croyances et je favorise l'exercice de tous les cultes.
Je respecte l'expression de la citoyenneté du résident.
Je fais en sorte que la parole du résident soit privilégiée dans la limite du possible.
Je favorise l'expression des personnes et le dialogue.
Je suis convivial, j'échange et je partage.

V- Informer et communiquer

Je me mets à la hauteur de la personne pour communiquer.
Je suis attentif à la communication sous toutes ses formes, qu'elle soit verbale ou non verbale.
Lorsque je délivre des informations au patient, au résident, je m'assure de sa compréhension (reformulation).
Je ne colporte pas des rumeurs ou des propos infondés.
Je communique avec l'entourage du patient, du résident et les bénévoles.
Je communique toutes les informations et remarques utiles concernant les résidents entre professionnels, j'utilise les outils à disposition, je respecte la confidentialité.
Je n'interprète pas les propos du patient et du résident et je les transcris littéralement.
Je favorise la communication sous toutes ses formes et j'adapte les canaux de communication.
Je m'engage à transmettre des informations vérifiées et authentiques et en fonction du niveau de responsabilité.

Version de 2014 validée au comité éthique du 18/11 à la CSIRMT du 24/11, au CVS du 3/12 et au CTE du 9/12